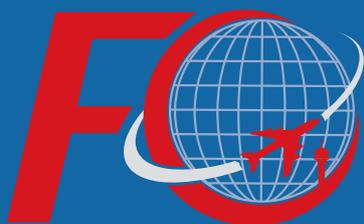


SNPACM



revendiquer
negocier
agir
pour la défense
de votre statut
et de vos emplois



Vous allez à nouveau élire vos représentants à la commission d'avancement de votre Direction. FO est depuis plusieurs années la première organisation syndicale chez les Ouvriers d'Etat ; FO a toujours été majoritaire, avec plus de 50 % des suffrages.

Pendant ces trois dernières années, dans un contexte national très difficile, nous avons continué de défendre vos emplois, votre statut et vos salaires. Un point est fait ci-dessous des différents dossiers que nous avons eu à traiter.

A l'heure où nous écrivons ce document, nous n'avons toujours pas de décision sur les possibilités d'embauche d'Ouvriers d'Etat en 2014. Par contre, nous savons que la Fonction Publique s'oppose au recrutement d'Ouvriers sur les fonctions informatiques, ce que nous dénonçons. La DGAC fera appel à des contractuels en CDD. Faute de décision, l'ENAC, sur les fonctions aéronautiques, a fait le même choix du CDD, afin de ne pas sous-traiter. En 2013, la Ministre de la Fonction Publique s'est engagée à la mise en œuvre d'un nouveau statut interministériel permettant la pérennité des métiers sur les fonctions prioritaires tenues par les Ouvriers d'Etat. FO exige le maintien du statut actuel, ainsi que son système de retraite. FO réclame que, en l'absence de recrutements sous statut actuel d'ouvriers d'Etat, le gouvernement s'engage à élaborer un plan qui permette de maintenir les effectifs nécessaires à la continuité de nos missions, ainsi que des déroulements de carrière cohérents, équitables et justes, par le biais d'une gestion commune des différents statuts sur les métiers support.

en votant **FO**
vous soutenez nos actions

SNPACM





Objectif des élections :

Nous voici à nouveau à la veille d'enjeux majeurs avec les élections professionnelles. Par ces élections, les personnels ouvriers éliront leurs représentants aux commissions d'avancement. De ces résultats dépend aussi la représentativité dans les commissions ouvrières (INCO, CICAVEO, CROC, CRAC, etc.). FO a défendu depuis de nombreuses années et continuera de défendre le maintien de l'unité de la DGAC au sein de la Fonction Publique d'Etat.

FO a négocié et obtenu lors du protocole pour les ouvriers :

- La revalorisation de la prime de technicité
- Le maintien d'une CAO par Direction
- Une mesure compensatoire qui permettra de rajouter des postes d'avancement à ceux issus du taux promu/promouvable
- Une augmentation du nombre de primes de chefs d'équipes et une règle cohérente d'attribution de ces primes
- La création d'un GT logistique et d'un GT Informatique de gestion, une révision du fonctionnement des pôles de compétence.

FO a fait aboutir hors protocole certaines revendications :

- S'est opposé à tout regroupement des fonctions logistique au SNIA et des fonctions informatique à la DSI
- A obtenu de la ministre de la Fonction Publique, suite à un courrier en date du 21 mai 2013 adressé à FO, la levée pour 2013 de l'arrêt des recrutements ouvriers et l'embauche de 21 Ouvriers d'Etat.
- A obtenu le versement de la part variable de la prime de technicité pour les ouvriers embauchés depuis 2011

FO a participé à différents groupes de travail et a proposé des évolutions pour :

- La délivrance de la licence aux Ouvriers Electrotechniciens et Climaticiens des services de la DO
- La mise en place de pourcentages par groupe pour définir le nombre d'avancements au taux promu/promouvable, en remplacement du cadre de fonction. Cette évolution est imposée par la loi, comme l'a souligné le rapport de la Cour des comptes
- La mise à jour des fiches « informaticien » et « électrotechnicien », correspondant mieux aux fonctions tenues par les personnels ouvriers.

FO s'engage pour votre avenir et l'avenir des établissements ouvriers de la DGAC et Météo-France :

- A défendre le statut des Ouvriers d'Etat et leur système de retraite
- A défendre le maintien de la filière ouvrière informatique
- A réclamer la reprise d'embauches sur les fonctions logistiques, énergie, informatique, aéronautique, comme prévu dans le cadre de la politique sur les fonctions support
- A proposer des solutions dans le cadre du GT Logistique, pour obtenir une évolution de carrière aux agents bloqués à la HCA
- A réclamer l'harmonisation des pôles de compétence et des essais, afin d'assurer l'égalité des ouvriers devant l'épreuve de l'avancement

FO vous informe régulièrement en diffusant de nombreux comptes-rendus et informations concernant les personnels ouvriers. Dans tous les services DGAC et MÉTÉO, vous avez un représentant ouvrier qui peut vous renseigner sur votre statut, intervenir auprès de l'administration locale et faire appel aux représentants nationaux.

Ne cédez pas au tapage démagogique et à l'opposition systématique !